

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : NCF Quick

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Accélérateur pour aerosol.

1.3. Fournisseur

Fournisseur

Satellite City, Inc.
3130 Regional Parkway Unit B
Santa Rosa, CA 95403 - USA
T 1-800-786-0062 (Lun-Ven, 9am to 5pm PT)

Distributeur

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Centre Anti Poison 1-877-671-4608 (gratuit) or 1-303-592-1711; SRPU Service de ressources professionnelles pour urgences (860) 571-5100

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Flam. Aerosol 1 H222
Press. Gas (Liq.) H280
Skin Irrit. 2 H315
Repr. 2 H361
STOT SE 3 H336
STOT RE 1 H372

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H315 - Provoque une irritation cutanée
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef

NCF Quick

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
n-Hexane	(n° CAS) 110-54-3	40
N,N-Diméthyl-p-toluidine	(n° CAS) 99-97-8	2

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Une utilisation intentionnelle du produit par inhalation peut entraîner une asphyxie ou la mort.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
- Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des contenants clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

NCF Quick

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Des vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et sont susceptibles de se propager au sol jusqu'à des sources d'ignition éloignées générant un retour de flamme. Le sol deviendra glissant si la substance est libérée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas avaler. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Protéger les contenants de tout dommage physique.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et sec, loin des matériaux incompatibles.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

n-Hexane (110-54-3)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

NCF Quick

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gaz/Liquide pressurisé.
Apparence	: Limpide
Couleur	: Incolore à ambre
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 68 °C (>155 °F)
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable
Pression de la vapeur	: 50 - 60 psig @ 21 °C (70 °F)
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,69
Solubilité	: Eau: insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 0,51 cSt @ 40C (104 °F)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil. Sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants. Agents réducteurs puissants. Acides. Bases.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

n-Hexane (110-54-3)	
DL50 orale rat	25 g/kg
DL50 cutanée lapin	3000 mg/kg
CL50 inhalation rat	48000 ppm/4h

NCF Quick

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N,N-Diméthyl-p-toluidine (99-97-8)	
DL50 orale rat	1650 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	1400 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé

NCF Quick	
Vaporisateur	Aérosol
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	0,51 mm ² /s @ 40C (104 °F)

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Une utilisation intentionnelle du produit par inhalation peut entraîner une asphyxie ou la mort.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

n-Hexane (110-54-3)	
CL50 poisson 1	2,1 - 2,98 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

N,N-Diméthyl-p-toluidine (99-97-8)	
CL50 poisson 1	42 - 50,5 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

12.2. Persistance et dégradabilité

NCF Quick	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NCF Quick	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

N,N-Diméthyl-p-toluidine (99-97-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,81

12.4. Mobilité dans le sol

N,N-Diméthyl-p-toluidine (99-97-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,81

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global	: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
Effet sur la couche d'ozone	: Pas d'informations complémentaires disponibles.
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

n-Hexane (110-54-3)	
1990 Hazardous Air Pollutant (Clean Air Act)	Oui

NCF Quick

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

- Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
- Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. N'incinerez pas les contenants vides. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

TMD

- N° UN (TMD) : UN1950
TMD Classe Primaire de Danger : 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables
Description document de transport : UN1950 AÉROSOLS, 2.1
Désignation officielle pour le transport (TMD) : AÉROSOLS
Étiquettes de danger (TMD) :



14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

- DOT NA no. : UN1950
N° ONU (DOT) : 1950
Description document de transport : UN1950 Aerosols, 2.1
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aerosols
Sélection du champ "Contient déclaration" :
Classe (DOT) : 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables 49 CFR 173.115
Division (DOT) : 2.1
Étiquettes de danger (DOT) : 2.1 - Flammable gas



- Dangereux pour l'environnement : Non
Emergency Response Guide (ERG) Number : 126
Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Autres informations : Quantité limitée (≤ 1L)

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

- Date d'émission : 06-09-2017
Date de révision : 06-09-2017
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



SDS Canada (GHS)_NEXREG_NEW Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.